Elections législatives des 14 et 21 juin 1981 - Département de la Seine-Saint-Denis
6[e] CIRCONSCRIPTION - BAGNOLET - LES LILAS - LE PRÉ-SAINT-GERVAIS - PANTIN



# Le candidat socialiste pour la majorité de la France

**Claude BARTOLONE**
Maire-Adjoint
Conseiller Général
de la Seine-Saint-Denis

*Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

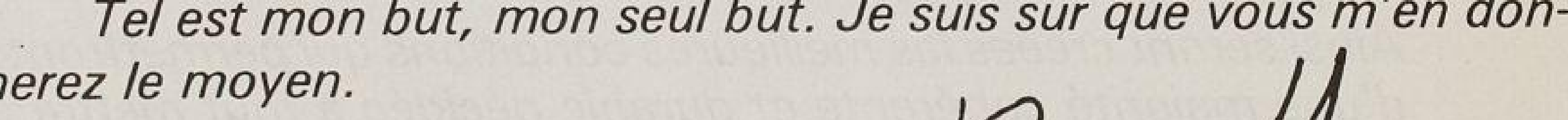
*Dans notre circonscription, comme dans la France entière, le premier tour des élections législatives a marqué le progrès très considérable du Parti socialiste et de la Gauche dans son ensemble.*

*Ce résultat prouve que, comme l'ensemble des Françaises et des Français, les habitants de notre circonscription ont entendu l'appel qui leur avait été lancé : donner à François Mitterrand la majorité loyale et constructive qui lui est indispensable pour mettre en œuvre le changement qu'il vous a proposé.*

*Placée dès le premier tour sous le signe du rassemblement et de l'union, ma candidature le sera plus encore au second.*

*Depuis 1958, notre circonscription a toujours été représentée par des personnalités d'une grande qualité morale, dévouées à la population de nos communes. A leur suite, je travaillerai pour servir et construire, autour de notre Président.*

*Tel est mon but, mon seul but. Je suis sûr que vous m'en donnerez le moyen.*



**Claude BARTOLONE.**

**Janine PIETRUSZYNSKI**
Conseillère municipale
de Pantin
Avocat au Barreau
de Seine-Saint-Denis

Respectant le suffrage universel, nous appelons les 12.550 électrices et électeurs qui nous ont témoigné leur confiance et que nous remercions, à voter pour Claude BARTOLONE.

Les travailleurs, la population, veulent la réussite du changement en allant vers le plein emploi, la justice sociale, l'essor de la démocratie, une action efficace de la France pour la paix.

Pour cela, il est plus que jamais nécessaire pour vaincre les obstacles d'associer dans l'action constructive toutes les forces qui ont contribué à la victoire.

**Jacqueline CHONAVEL, Jacques ISABET**

*Les Fédérations socialiste et communiste de la Seine-Saint-Denis se sont rencontrées le 15 juin 1981 au siège de la Fédération Socialiste.*

*Elles ont enregistré avec satisfaction, au lendemain du premier tour des élections législatives, la confirmation du succès de la gauche aux élections présidentielles. En effet, dans le département, la progression des forces de gauche, et singulièrement du Parti Socialiste, ainsi que l'élection de Maurice NILES et Jack RALITE, députés de la nouvelle majorité de gauche, ont très largement contribué à ce résultat.*

*Partout, la droite recule. Dans notre département, où sa politique de désindustrialisation, de chômage et de misère se traduit de façon castastrophique, les travailleurs ont infligé à la droite une nouvelle et cuisante défaite.*

*Il apparaît dès à présent que la majorité présidentielle disposera à l'Assemblée Nationale d'une majorité de gauche permettant la mise en œuvre des mesures économiques et sociales que chacun attend.*

*En Seine-Saint-Denis, elle doit détenir le 21 juin la totalité des sièges.*

*Il reste cependant à confirmer et à amplifier au second tour la dynamique exprimée le 14 juin. Il est nécessaire que se dégage une volonté de rassemblement populaire, sur des bases politiques claires et durables.*

*Les Fédérations socialiste et communiste de la Seine-Saint-Denis se réjouissent des accords nationaux des 4 et 15 juin et appellent les électrices et les électeurs à voter massivement le 21 juin, dans l'intérêt du pays, pour les candidats de gauche placés en tête par le suffrage universel : François ASENSI, Claude BARTOLONE, Gilbert BONNEMAISON, Jacques MAHEAS, Véronique NEIERTZ, Louis ODRU, Pierre ZARKA.*

*Ainsi seront créées les meilleures conditions qui permettront la constitution d'une majorité cohérente et durable décidée à tout mettre en œuvre pour participer à l'application de la politique nouvelle qu'ont choisie les Françaises et les Français en élisant François MITTERRAND à la Présidence de la République.*

*Pantin, le 15 juin 1981.*

Imp. Barbou - 845.80.88